

# **Retraite et société N° 35**

## **Conflits de générations ?**

Le 28 janvier 2002

**Pour son n° 35, deuxième de la nouvelle formule, *Retraite et Société* consacre ses colonnes aux conflits de générations.**

Au sommaire de la partie scientifique, quatre articles, notamment, abordent cette question sous des angles très différents :

- Anne Muxel (Cevipof) met en évidence les évolutions remarquables qui sont intervenues au sein de la famille comme la dédramatisation des divergences d'orientation politique, qui ne provoquent plus les affrontements d'autrefois. Elle souligne le paradoxe selon lequel la famille reste plus que jamais la référence dans la formation des identités politiques, alors même que les engagements politiques deviennent plus instables et volatiles.
- Stéphane Beaud (Université de Nantes) et Michel Pialoux (Centre de sociologie européenne) montrent que l'enjeu des transmissions entre générations dans le milieu ouvrier est une importante source de conflits.
- Les analyses d'Eugene Litwak, Heather Moulton et Dorothy Jones Jessop (Columbia University) démontrent, à partir de l'exemple américain, l'artificialité des arguments de ceux qui annoncent la lutte des âges en dénonçant la protection sociale au nom de l'équité. Une protection sociale à laquelle on doit plutôt d'avoir pacifié les rapports de générations et créé les conditions du maintien des liens familiaux et des solidarités.
- John Williamson et Tay McNamara (Boston College), pour leur part, expliquent comment le centre du débat, qui s'est développé aux États-Unis du milieu des années quatre-vingt à la fin des années quatre-vingt-dix, s'est aujourd'hui déplacé sur des questions telles que l'attribution des prestations sous conditions de ressources ou la privatisation partielle du système de retraite public.

Dans ce numéro, on retrouve également les rubriques :

- **«Faits et chiffres»** où Michèle Tourne, directeur de l'actuariat statistique de la Cnav, donne les nouvelles projections du régime général à l'horizon 2040.
- **«Entretien avec...»** Yannick Moreau, présidente du Conseil d'orientation des retraites (Cor), sur la viabilité du système de sécurité sociale et l'égalité à la fois intergénérationnelle et intragénérationnelle de l'attribution de ses avantages.
- **«Le point sur»**, qui aborde la dernière étude de *Futuribles* sur les retraites en France à l'horizon 2040.

Rappelons que, parallèlement au maintien des ventes sur abonnement au prix de 45 euros par an pour 3 numéros (ou 85 euros pour 2 ans), *Retraite et Société* est désormais disponible au numéro en librairie (notamment dans celles de la Documentation française) au prix de 16 euros.

Les lecteurs peuvent aussi la trouver sur le nouveau kiosque de la Documentation française [www.ladocfrancaise.gouv.fr](http://www.ladocfrancaise.gouv.fr) et s'abonner par internet. Le téléchargement d'un numéro spécifique par internet revient à 14 euros et l'abonnement annuel à 40 euros.

*Contacts presse*  
Isabelle Le Fur - Tél. 01 55 45 53 36  
Dominique Debuchy - Tél. 01 55 45 51 34  
Fax 01 55 45 81 84

# *La politique dans la chaîne des générations*

---

Anne Muxel, Cevipof, CNRS-Sciences Po

Aujourd'hui, tout se passe comme si l'expérience sociale et professionnelle se transmettait de plus en plus difficilement entre les générations. Mais qu'en est-il sur le plan des valeurs et plus particulièrement des attitudes et des comportements politiques ?

## **Un entrelacs de temporalités individuelles et collectives**

C'est à la croisée de plusieurs temporalités que peut se décrypter le parcours politique d'un individu. Une temporalité historique, tout d'abord, fixant le cadre temporel et événementiel des choix et dessinant les bornes et les contours des possibilités d'expression de ces choix. Une temporalité générationnelle, ensuite, qui inscrit l'individu dans l'éventualité d'une communauté d'expériences, à laquelle s'ajoute le temps généalogique, c'est-à-dire l'histoire et l'héritage politique familial, marqué surtout par le travail de négociation que tout individu doit faire, entraînant des mouvements de continuité et de rupture dans la chaîne des générations. Vient, enfin, le temps biographique, qui suit le parcours de vie de l'individu, en saisit le rythme, les points d'accélération ou d'inflexion, les temps charnières, mais aussi le sens de la trajectoire sur un plus long terme.

Le parcours politique d'un individu voit ainsi s'enchaîner des séquences dont l'agencement n'est ni linéaire, ni continu. Au cours de ces séquences, son implication politique peut connaître des variations significatives, non seulement en intensité, mais aussi dans ses contenus mêmes.

## **Les effets du contexte politique : entre distance critique et perte de confiance**

Crise de la représentation politique, accroissement des comportements abstentionnistes et des votes blancs : un Français sur trois n'est pas allé voter (32 %) lors du premier tour des élections législatives de 1997. À cela il faut ajouter 5 % de bulletins blancs ou nuls, ce qui porte à 35 % la part des électeurs inscrits qui n'ont pas jugé utile de se déplacer ou qui ne se sont pas reconnus dans l'offre politique proposée lors de cette élection. Les dernières élections municipales ont encore confirmé la progression de cette mise hors jeu de la décision électorale. De plus en plus nombreux sont les individus (44 % des Français) qui déclarent exprimer par leur vote un refus des autres partis, plutôt qu'une adhésion véritable au parti pour lequel ils ont voté.

Deux raisons à cela. On assiste, d'une part, à une augmentation du niveau global d'information des Français, liée à la médiatisation de la politique, ainsi qu'à l'élévation générale du niveau d'instruction et, d'autre part, à une montée générale de la défiance envers les gouvernants. Les Français, de plus, n'adhèrent plus à de grands systèmes idéologiques globalisants. Les électeurs se montrent plus critiques à l'égard du camp auquel ils accordent pourtant leur suffrage. Par ailleurs, ils rejettent moins fortement que par le passé le camp pour lequel ils ne votent pas et témoignent d'opinions moins définitivement tranchées et par conséquent plus instables et plus volatiles. De plus en plus nombreux sont les électeurs qui déclarent faire leur choix le jour même du scrutin.

De manière générale, c'est d'ailleurs dans l'ensemble des nouvelles générations que l'intérêt politique est en recul. En 1978, les moins de quarante ans déclaraient un pourcentage d'intérêt de 50 %. En 1997, ce dernier n'est plus que de 41 %, contre 51 % chez les quarante ans et plus. Si l'ensemble de ces évolutions se poursuit, la tendance à la dépolitisation devrait se manifester de manière encore plus visible dans l'avenir.

## **Une scène familiale pacifiée, au prix de l'indifférence politique**

La famille est un lieu d'apprentissage, mais aussi d'échanges, où se façonnent et se transmettent les valeurs et les modèles culturels entre les générations. Malgré l'éclatement, la diversification des formes de famille et les modèles d'identification parentale plus flous, notamment en politique, la transmission semble toujours efficace aujourd'hui. Mais elle ne revêt sans doute ni les mêmes formes, ni les mêmes contenus qu'hier.

Aujourd'hui, la politique s'est dédramatisée et banalisée. Étant donné la conjoncture politique de ces vingt dernières années, les désillusions, voire les renoncements, qu'elle a imprimés dans les mentalités des jeunes d'aujourd'hui et de leurs parents, on pourrait tout aussi bien incriminer un affaiblissement de la perception des enjeux politiques eux-mêmes. Une moindre différenciation des programmes politiques et économiques dans l'offre des partis, de gauche comme de droite, a pu contribuer au brouillage des repères et atténuer les enjeux mêmes de la transmission. Si la famille continue de jouer un rôle important dans la structuration des choix et des identités politiques, tout se passe comme si la politique n'était plus un vrai critère d'identité pour la famille. Non seulement, elle n'est plus conflictuelle, mais le désaccord, lorsqu'il existe, ne semble pas avoir de conséquences significatives. Si la politique reste associée au registre masculin en termes de représentations, la transmission effective se fait autant, sinon plus, par les mères que par les pères. Autre paradoxe : si la politique n'est plus un objet de crise ou de crispation dans le quotidien des familles, le secret du vote reste assez largement répandu.

Aujourd'hui, la sphère des valeurs privées est, de fait, davantage sollicitée. L'identification qui en résulte est donc plus affective que cognitive ou politique à proprement parler.

## **Le rôle toujours structurant du clivage gauche-droite**

Selon la façon dont un individu peut s'inscrire ou pas dans une filiation politique par rapport aux orientations de ses parents et selon les modalités de cette inscription, ses choix, mais aussi l'ensemble de ses attitudes à l'égard de la politique, sont différenciés. Les trajets de rupture restent minoritaires et l'on compte aujourd'hui en France davantage d'héritiers s'inscrivant dans la continuité des orientations idéologiques familiales. En effet, les trois-quarts des Français se déclarent de gauche (25 %), de droite (25 %) ou ni de gauche ni de droite (17 %) comme leurs parents. Seuls 11 % de transfuges reconnaissent avoir changé de camp politique et 5 % de détachés qui, bien que situant leurs parents soit à gauche soit à droite, décrochent de cet héritage politique potentiel en se déclarant personnellement ni de gauche ni de droite. Reste une proportion non négligeable, mais délicate à identifier, d'individus dont la filiation politique ne peut être clairement déterminée, soit parce que les deux parents ont des choix opposés, soit par absence de connaissance des choix de ceux-ci (16 %).

Ces différentes configurations de filiation politique entretiennent des liens avec les caractéristiques sociales et culturelles des familles, comme des individus. Si peu de différences apparaissent entre les hommes et les femmes, en revanche, l'effet générationnel ainsi que l'effet du niveau d'études s'avèrent être plus déterminants. Mais la filiation ne dit pas tout de la façon dont se fabriquent les choix et les opinions dans le cadre familial. Ce n'est d'ailleurs pas parce que l'on reconnaît s'inscrire dans une même filiation politique que ses parents en termes de gauche ou de droite, ou inversement, que l'on partage nécessairement un même système de valeurs, une même vision du monde, une même grille d'entendement du politique. Les significations attachées à la gauche ou à la droite ont pu se recomposer au fil des évolutions de la conjoncture politique elle-même et ne recourent donc pas forcément les mêmes enjeux ou les mêmes attendus entre parents et enfants.

La transmission intergénérationnelle résulte d'une négociation et d'un tri entre ce qui sera conservé et reproduit, entre ce qui sera gardé sans être réactivé et ce qui sera plus ou moins définitivement écarté.

### **Une scène politique problématique : malaise démocratique ou recomposition des formes d'engagement ?**

Un malaise existe aujourd'hui à l'égard des usages mêmes de la démocratie. D'une certaine façon, les jeunes subissent le relatif désenchantement de leurs aînés. Mais ces derniers, plutôt que de s'interroger sur ce qu'ils ont à transmettre, tirent des sonnettes alarmistes à propos de la jeunesse.

Bien des paradoxes méritent en effet d'être soulignés. Il est demandé aux jeunes d'être «responsables» alors qu'ils accèdent de plus en plus tard à une réelle autonomie financière et professionnelle. S'ils ne participent pas aux élections, c'est l'image d'une génération apathique et démotivée qui leur est renvoyée. Mais peuvent-ils engager une réelle responsabilité citoyenne sans être dotés socialement d'un travail et d'une compétence reconnus ? Quand ils s'engagent en politique ou qu'ils manifestent, les commentaires insistent sur le fait qu'ils n'ont plus de slogan politique et qu'ils sont dépourvus de toute préoccupation autre qu'individualiste ou consumériste. Lorsque les slogans politiques réapparaissent, comme ce fut le cas lors du mouvement de 1998, on les dit récupérés par les partis politiques et les syndicats. En toutes circonstances, les jeunes sont dépossédés de leurs capacités d'action et de leur choix et sont le plus souvent pris en porte à faux, pour ne pas dire en défaut.

Aujourd'hui, jamais la crainte d'une perte des fondements de la démocratie, ainsi que la menace d'un ébranlement des valeurs civiques, n'ont suscité autant de discours, dans le monde politique comme dans la société civile, ni autant de dispositifs d'apprentissage à la citoyenneté. Leitmotiv des nouveaux programmes, tout est fait pour répondre à l'urgence de rappeler aux enfants et aux jeunes leurs droits et leurs devoirs envers la collectivité. On ne peut qu'acquiescer sur les principes de telles mesures. Toutefois, elles ne peuvent combler les vides laissés par des interrogations fondamentales mettant en jeu moins les problèmes d'éducation que la finalité même de la transmission entre les anciennes et les nouvelles générations.

Pour comprendre le lien au politique des jeunes aujourd'hui, ce sont les termes et les éléments de cette recomposition et de cette négociation qu'il faut essayer de saisir. Chaque génération nouvelle est confrontée à une double injonction : s'identifier aux aînés et expérimenter.

# Changements dans les rapports entre générations ouvrières

## Les années quatre-vingt-dix à Sochaux-Montbéliard

---

S. Beaud, Université de Nantes, CNRS, M. Pialoux, Centre d'études de l'emploi, Centre de sociologie européenne

À partir d'une enquête au sein des usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, cet article compare la forme prise par les rapports entre générations ouvrières dans deux contextes économiques et sociopolitiques différents : la période de modernisation de l'usine de Sochaux durant les années 1986-1994 (suivie par une forte reprise économique au cours des années 1999-2001) et la conjoncture de la fin des années quatre-vingt et du tout début des années quatre-vingt-dix, au cours de laquelle il reste encore à Sochaux de fortes traces de la culture politique de résistance des ateliers, malgré les attaques portées contre elle.

### **Le vieillissement social objectif et subjectif des OS de carrosserie (1986-1994)**

À Sochaux, dans les années 1986-1994, on voyait s'opposer, d'une part, les récits des vieux ouvriers spécialisés dont la description des nouvelles conditions de travail était assez noire et, d'autre part, les descriptions des jeunes intérimaires alors recrutés (1987-1990), qui tendaient à minimiser les difficiles conditions de travail ou la mauvaise ambiance des ateliers et à épargner l'entreprise pour dénoncer les «boîtes d'intérim», l'État ou les hommes politiques incapables de les protéger.

Les conditions de travail insupportables pour les vieux OS résultaient à la fois de l'accélération des cadences de chaîne, de la «complexification» de leur travail, de l'usure physique et morale qui en résultait et de la conjugaison de quatre facteurs majeurs :

- la fermeture des vieux ateliers crasseux et bruyants où ils se sentaient à l'aise, au profit de l'ouverture de la nouvelle usine de carrosserie, qui leur a fait prendre conscience que, même s'ils avaient la chance d'y entrer et de garantir ainsi leur emploi, ils s'y sentiraient toujours décalés, pas à leur place ;
- leur refus d'accepter les transformations récentes de l'organisation technique et sociale du travail, et notamment l'informatisation de la production pour s'enfermer dans leur culture de travail «traditionnelle» faite de solidarité, d'entraide et de refus de la logique du patron ;
- leur incapacité à intégrer les jeunes embauchés dans le groupe (les intérimaires) au point de se couper progressivement de ces jeunes qui, à bien des égards, étaient socialement leurs successeurs potentiels. D'où leur sentiment de ne plus appartenir à un groupe uni et solidaire, à une véritable communauté de travail ;
- le fait, enfin, qu'ils sont apparus progressivement aux yeux de leurs enfants comme peu ou prou «dépassés», vieux avant l'âge, incapables de suivre le déroulement de leur scolarité et de les aider.

### **Ancienne «classe ouvrière» et nouveaux ouvriers : la question du mode de génération des générations**

À l'opposé, les nouveaux ouvriers OS du début des années quatre-vingt-dix étaient principalement des jeunes qui, même avec un CAP ou un BEP, avaient déjà fait l'apprentissage des difficultés

d'entrée sur le marché du travail. Pour eux, l'entrée chez Peugeot continuait d'être la chance quasi unique de stabiliser leur existence sociale, d'accéder à un statut d'adulte et d'élever leurs aspirations. L'entreprise leur apparaissait donc davantage comme un «employeur» qui donne du travail, que comme un «patron».

Ils adhéraient facilement aux nouvelles relations hiérarchiques, allant souvent se confier au chef, qui leur apparaissait tout naturellement le plus apte à régler leurs problèmes. Une fois sortis de l'espèce de jungle qu'avait constitué pour eux le chômage de longue durée, ils étaient donc tout disposés à privilégier des attitudes coopératives au travail. Ils ont donc refusé l'héritage syndical et politique que les aînés leurs proposaient, marquant par là leur refus de s'inscrire dans la continuité générationnelle ouvrière.

### **1999-2000 : reprise économique et émergence d'un «plein emploi précaire»**

En 1999-2000, la situation du bassin d'emploi de Sochaux-Montbéliard s'est radicalement transformée avec la reprise économique, l'embellie durable du marché de l'automobile et la réussite exceptionnelle de Peugeot. Le quasi «plein-emploi» qui s'est installé dans la région à partir de l'année deux mille s'est traduit par une forte baisse du taux de chômage (notamment chez les jeunes), la diminution sensible du nombre de chômeurs de longue durée et par des difficultés croissantes de recrutement de la main-d'œuvre ouvrière.

Au cours de ces deux années, il y a donc eu une progression fulgurante de l'intérim, qui est devenue la norme d'embauche des jeunes (et des moins jeunes) désormais acceptée par tous.

Les jeunes des cités, longtemps tenus à l'écart des entreprises industrielles de la région, sont ainsi entrés en masse dans les usines à la fin des années quatre-vingt-dix. Les ateliers de montage se sont féminisés. Les vieux OS sont partis en préretraite. De sorte que la répartition des effectifs s'est faite de la manière suivante : d'un côté, des vieux OS (en majorité des hommes de plus de 45 ans, ayant au moins 20 ans d'ancienneté) et, de l'autre, des jeunes intérimaires de moins de 30 ans, hommes comme femmes, recrutés en masse depuis 1999.

### **«Embauchés» contre «intérimaires»**

Dans les usines, les intérimaires étaient affectés le plus souvent aux postes de travail les plus durs (ne pouvant plus être tenus par les ouvriers vieillissants), en leur faisant miroiter la carotte de l'embauche définitive. Cette course à l'embauche, facteur de compétition entre intérimaires, a souvent été source de tensions, d'autant qu'elle débouchait rarement sur l'obtention d'un CDI. D'où la colère et la révolte de certains jeunes.

L'opposition embauchés/intérimaires est ainsi devenue la manière pertinente de décrire les âges sociaux dans l'entreprise, se superposant à celle de jeunes/vieux. Le prestige de l'ancienneté s'est vu en quelque sorte annulé par l'impossibilité des jeunes à s'inscrire comme candidats à l'ancienneté, comme si cette dernière était devenue un privilège d'un autre âge, un âge où l'on pouvait mener une carrière ouvrière à l'abri des petits contrats et des vies en pointillé.

Pour ces jeunes, un fossé s'est également creusé entre le monde de l'école et celui de l'entreprise. Frais émoulus du lycée professionnel, ils avaient souvent le désir de bien faire et appliquaient à la lettre les consignes professionnelles, se retrouvant au mieux pris pour des fous par leurs aînés et, au pire, pour des fayots. Pour les anciens de l'usine, ils incarnaient en fait tout ce que ces derniers avaient toujours honni ou combattu pendant des années : la figure de l'ouvrier docile.

## **Un autre versant du rapport jeunes/vieux**

Il serait toutefois erroné d'opposer deux blocs, foncièrement antagonistes : les jeunes contre les vieux, les embauchés contre les intérimaires, les aspirants-prétendants et les titulaires des postes. La réalité sociale est plus complexe et différenciée.

Certains jeunes, qui ont connu le milieu plus dur des PME, ont en effet encore l'état d'esprit collectif. Pour eux, les vieux incarnent, par ce qui leur reste de force sociale, de dignité et de droiture, un âge des usines, qui n'est pas si éloigné (jusqu'à la fin des années 80) où ne règne pas cette peur qui a désormais envahi les entreprises, un âge social aussi où les jeunes peuvent se construire dans des univers professionnels qui ne sont pas gangrenés par tout ce qui est d'ordinaire associé à la peur : la suspicion, les coups tordus, la duplicité et le «fayotage» généralisé.

# Parcours de vie, alliances et conflits intergénérationnels

---

*Eugene Litwak, Heather Moulton, Dorothy-Jones Jessop, Columbia University, Mailman School of Public Health*

À l'avenir, il y aura moins d'actifs pour prendre en charge davantage de retraités. D'aucuns avancent que, dans ces conditions, aux États-Unis, le coût du dispositif d'assistance *Medicare* et du régime de base (*Social Security*), déséquilibrera l'économie et fera peser un fardeau trop lourd sur les jeunes générations. Cette menace va se heurter à la détermination des personnes âgées à protéger ce qu'elles ont durement gagné. Selon certains chercheurs, cet antagonisme déclenchera une guerre entre générations, qui pourrait aboutir, en fonction du vainqueur, à la décision politique de réduire soit les programmes destinés aux personnes âgées, soit ceux ciblant les jeunes générations.

À l'inverse, d'autres observateurs estiment que toutes les générations entretiennent des liens étroits qui limiteront les heurts, déboucheront sur des arrangements à l'amiable et amèneront vraisemblablement l'opinion publique à accepter de continuer à financer les deux catégories de programmes. Ce point de vue est présenté sous la forme d'une «théorie de la spécificité des tâches».

À long terme, un tel comportement est incompatible avec les grandes forces qui influencent les sociétés industrialisées, mais à court terme, il risque de générer un conflit intergénérationnel. Si ce conflit éclate, il pourrait être de courte durée car il va à l'encontre des principaux besoins d'un pays évolué et parce que les tendances démographiques censées le créer ne se concrétiseront peut-être pas. Cependant, une fois déclenché, tout conflit acquiert une vie propre.

## **Données empiriques sur les conflits intergénérationnels passés et présents**

Aux États-Unis, l'introduction de la *Social Security* a été bénéfique, sur le plan économique, non seulement aux personnes âgées, mais également à leurs enfants. Avant cette loi, au début des années trente, les enfants supportaient environ 52 % des frais de santé de leurs parents. Dans les années quatre-vingt, cette part était tombée à 2 %.

Aujourd'hui, si les personnes âgées ne pouvaient plus bénéficier de la *Social Security* et du programme *Medicare*, leurs enfants adultes subiraient une perte financière, car non seulement ils recevraient moins d'argent de leurs parents, mais ils devraient s'occuper d'eux, puisqu'ils ne seraient plus couverts par ces deux systèmes.

L'introduction de régimes publics, tels que la *Social Security*, dans un pays industrialisé en évolution, a ainsi libéré la famille d'une importante source de tensions intergénérationnelles, mais a également renouvelé les échanges privés : la majorité des membres de la famille étant plus enclins désormais à considérer leurs relations comme scellées par des sentiments d'amour et de devoir que par des considérations économiques.

## **Qui peut être à l'origine d'une guerre des générations ?**

Aux États-Unis, le troisième âge est un phénomène nouveau à propos duquel les statistiques officielles font défaut. Par conséquent, un grand nombre de familles n'ont pas encore eu à s'occuper directement de personnes âgées malades et/ou à constater directement les avantages immédiats de

la *Social Security* et de *Medicare* pour l'enfant adulte et la personne âgée.

Les chiffres attestant du déclin de la famille sont généralement présentés au public au travers de statistiques officielles régulièrement rassemblées sur le divorce et les familles monoparentales. En revanche, les données complexes et difficiles à collecter sur le renforcement des liens familiaux et le rôle de premier plan joué par la famille dans certains cas ne sont pas systématiquement collectées, ni diffusées par les organismes officiels. Faute de quoi, il sera long et difficile de faire prendre conscience du rôle des systèmes familiaux à certains membres de la société.

Les groupes politiquement actifs les plus susceptibles d'ignorer leurs intérêts à long terme sont ceux qui justement n'ont pas encore personnellement constaté que leurs parents avaient besoin de la *Social Security*, ceux qui considèrent la structure familiale du grand public comme différente de la leur, ceux qui sont idéologiquement convaincus que les programmes publics sont trop étendus et ceux qui voient un profit à court terme dans leur activité. Ces groupes pourraient encourager, séparément ou ensemble, la guerre des générations.

### **Des tendances démographiques controversées favorisant les conflits intergénérationnels**

Le conflit entre les générations pourrait ne pas avoir lieu parce que les prévisions démographiques supposent que la société est passive et ne réagit pas à une pénurie d'actifs. Une telle hypothèse ne corrobore ni le comportement passé de la majorité des sociétés industrielles, ni les principes de la théorie de la spécificité des tâches. Cette théorie indique que les familles, par leurs liens intergénérationnels et les organisations formelles, nouent d'étroits partenariats qui se trouvent au coeur de la société industrielle moderne.

### **Conclusion**

L'histoire récente et passée des sociétés montre qu'une fois que des conflits ont éclaté par ignorance ou irréalité, ils acquièrent une vie propre et aboutissent à l'autodestruction des sociétés, ou à une réduction considérable du niveau de vie. Ce pessimisme doit être mis en regard d'une histoire qui montre que dans tout conflit entre des sociétés qui s'engagent envers l'ordre industriel moderne et celles qui ne le font pas, ce sont les premières qui sont les plus susceptibles d'élaborer le futur agenda social.

# Cadrer le débat sur l'équité générationnelle aux États-Unis

---

*John B. Williamson et Tay K. McNamara , Boston College*

La perspective de l'équité générationnelle a commencé à émerger dans le contexte de ce que certains ont appelé la «crise» de la sécurité sociale. Les conservateurs avançaient qu'il s'agissait d'un système pyramidal dans lequel les adultes en âge de travailler cotisaient pour obtenir peu, voire rien, en contrepartie. Certains de ces commentateurs se sont donc mis à utiliser le terme «d'équité générationnelle» pour décrire le clivage entre les diverses classes d'âge, tandis que la plupart des libéraux étaient plus à l'aise avec des termes comme «interdépendance générationnelle» ou «équité intergénérationnelle». En fin de compte, ce sont les tenants de l'équité générationnelle qui ont le mieux su vendre leur concept et qui ont façonné le débat sur les aspects distributionnels de la réforme de la politique en faveur des personnes âgées.

## **Le cadre de l'équité générationnelle**

À partir du milieu des années quatre-vingt, les partisans de ce concept se sont mis à affirmer qu'il existait un conflit d'intérêts entre les personnes âgées et la population en âge de travailler, la générosité excessive à l'égard des seniors lésant les adultes jeunes et les enfants.

Aujourd'hui encore, ils défendent cette thèse sur la base de cinq constats :

- les personnes âgées bénéficient désormais d'une certaine sécurité financière. Pour preuve, en 1995 le taux de pauvreté chez les 65 ans et plus n'était que de 10,5 % ;
- les personnes âgées riches empochent plus que leur juste part des ressources sociétales, souvent au détriment des adultes jeunes et des enfants. En 1994, par exemple, les dépenses consacrées aux seniors dans les programmes d'aide fédérale représentaient un tiers du budget fédéral ;
- les mesures injustes vis-à-vis des adultes en âge de travailler se sont notamment multipliées en raison de l'influence politique des groupes de défense des intérêts des personnes âgées ;
- les mesures actuellement destinées aux personnes âgées ne sont pas viables en raison de l'évolution de la pyramide des âges. Ces dispositifs seront de plus en plus difficiles à financer à mesure que la population vieillit ;
- en raison de cette absence de viabilité, il n'est pas juste d'attendre de chaque génération qu'elle vienne en aide à celle qui précède. Chaque génération doit s'occuper d'elle-même.

D'une manière générale, les partisans de l'équité générationnelle exposent des arguments étayés en partie par les faits, mais qui ignorent d'autres facteurs importants. Cependant, ce cadre d'analyse séduit de nombreux Américains car il fait appel à l'individualisme, thème dominant de la culture américaine. Certes, les partisans de l'équité générationnelle ne sont pas opposés à une redistribution au sein des familles ou par des organisations caritatives, mais ils refusent toute redistribution à caractère «obligatoire» via les programmes publics qui, selon eux, empiètent sur la liberté individuelle et dissuadent les individus de compter sur eux-mêmes pour prévoir leur retraite.

## Le cadre de l'interdépendance générationnelle

Les partisans de cette thèse développent deux arguments majeurs :

- les générations ont beaucoup à s'offrir mutuellement. Les mesures favorables aux personnes âgées bénéficient aussi indirectement aux adultes jeunes, qui ont, de fait, moins la charge de leurs vieux parents. Inversement, les seniors profitent indirectement des dépenses d'éducation visant à accroître la productivité des futurs travailleurs, des mesures de maintien du revenu (assurance chômage), des programmes de santé comme *Medicaid*, des services de transport et d'assistance dans la vie de tous les jours... Enfin, si de nombreux Américains en âge de travailler s'occupent de personnes âgées, les parents âgés agissent aussi en qualité d'aidants pour leurs petits-enfants et les membres de la famille souffrant d'incapacité ;
- un deuxième élément de ce cadre d'analyse met l'accent sur la diversité entre les personnes âgées, notamment au niveau des ressources, arguant que les membres de la société qui sont privilégiés ont une obligation de protéger les travailleurs vulnérables et à bas salaire qui partent en retraite.

## Les applications récentes

Le débat s'oriente aujourd'hui autour de trois éléments-clé : les prestations sur critères d'admission, la comptabilité générationnelle et la privatisation partielle de la sécurité sociale.

Sur le premier point, les tenants de la crise des prestations sur critères d'admission et les avocats de la mise sous conditions de ressources s'inspirent des éléments essentiels de l'analyse selon l'équité générationnelle pour prôner une limitation des dépenses destinées à la sécurité sociale et à *Medicare*. Les critiques de cette thèse font, quant à eux, appel à l'interdépendance générationnelle : plutôt que de se concentrer sur le conflit d'intérêts entre les générations, ils insistent sur l'enjeu commun que la sécurité sociale et d'autres programmes sociaux représentent pour les différentes générations.

Comme l'analyse selon l'équité générationnelle, la comptabilité générationnelle laisse entendre que la politique de la vieillesse est budgétairement en crise. Ses adversaires répliquent que cette perspective de crise repose sur des hypothèses erronées, mettant l'accent sur l'impossibilité de saisir toutes les composantes du patrimoine social par des comptes de génération.

Les propositions de privatiser en partie la sécurité sociale font généralement suite à une rhétorique de la crise du financement à venir de ce système, qui fera faillite d'ici une trentaine d'années si rien n'est fait pour le réformer. Alors que les tenants d'une privatisation partielle mettent l'accent sur les avantages économiques et l'équité entre les générations, leurs adversaires se concentrent sur l'interdépendance générationnelle qui prend la forme de la solidarité entre les générations et sur l'équité intragénérationnelle, qui passe par une redistribution des hauts revenus vers les revenus modestes.

## L'avenir du débat

Dans les années à venir, le débat sur la politique de la vieillesse aux États-Unis risque de se jouer en grande partie sur le champ de bataille du symbolique. Les technologies modernes de télécommunications, la télévision en particulier, ont en effet tendance à amoindrir le poids des arguments rationnels en faveur de la symbolique et des métaphores.

Quoi qu'il en soit, même si les propositions spécifiques de programmes et de politiques au cœur du débat changent à intervalles réguliers de quelques années, la thématique centrale de ce que l'on appelle aujourd'hui le débat sur l'équité générationnelle devrait continuer d'influencer longtemps le cadre des discussions sur la politique à l'égard des personnes âgées.

# Les projections du régime général vieillesse à l'horizon 2040

---

*Michèle Tourne, directeur de l'actuariat statistique, Cnav*

Dans le cadre de la réflexion sur l'avenir des retraites menée par le Conseil d'orientation des retraites (Cor), la Cnav a procédé à de nouvelles projections sur la base de données récentes du régime et d'hypothèses économiques actualisées.

## **Les hypothèses démographiques et économiques proposées par le Cor**

Les nouvelles projections de l'Insee sur la base du recensement de 1999 n'étant pas encore disponibles au moment des travaux, la base des projections démographiques des retraités du régime général a été construite à partir des projections Insee de population métropolitaine à l'horizon 2040, d'après le recensement de 1990. L'espérance de vie à 60 ans, indicateur du temps de vie à la retraite, passe de 20,3 ans pour les hommes et de 25,7 ans pour les femmes en 2000 à respectivement 25,1 ans et 30,6 ans en 2040, soit un gain approchant cinq années.

Dans le scénario économique de référence proposé par le Cor, l'économie française reviendrait au plein emploi d'ici 2010, avec une hypothèse de baisse du taux de chômage jusqu'à 4,5 % en 2010. L'évolution de la masse salariale réelle est de + 3 % en moyenne annuelle sur la première période de 5 ans de la projection, de + 2,6 % sur la deuxième période de 2006 à 2010, et de + 1,5 % ensuite.

Pour le régime général, deux hypothèses d'évolution des effectifs de cotisants ont été étudiées, en fonction de l'évolution des autres secteurs d'activité. Si ces autres secteurs restent stables, l'évolution générale de l'emploi bénéficie au régime général, l'évolution de la masse salariale réelle est alors de + 3,8 % et de + 3 % par an dans les deux premières périodes de 5 ans de la projection. Si les autres secteurs bénéficient en partie de l'évolution générale de l'emploi, les effectifs de cotisants du régime général augmentent dans une moindre mesure et l'évolution de la masse salariale réelle du régime général passe à + 3,4 % et + 2,8 % par an dans les deux premières périodes de 5 ans.

Le Cor a demandé aux régimes de retraite de procéder aux projections de recettes et de dépenses avec en hypothèse centrale une indexation des salaires reportés au compte et des pensions sur les prix et avec deux variantes d'indexation : une indexation sur les prix augmentée de 0,8 % et une indexation sur les prix augmentée de 1,2 %.

## **Les projections démographiques du régime général**

Dans l'hypothèse la plus favorable, les cotisants du régime général passent de 15,3 millions actuellement à 16,7 millions en 2040, soit une augmentation supérieure à 9 %. Le maximum serait atteint en 2010, avec 18 millions de cotisants.

Les retraités de droits directs, au nombre de 9 millions en 2000, seront 17,6 millions en 2040, soit presque le double (+ 95 %) .

En 2000, les femmes retraitées sont plus nombreuses que les hommes : 4,6 millions de femmes contre 4,4 millions d'hommes. En 2040, le nombre s'établit à 10,1 millions de femmes contre 7,5 millions d'hommes. Leur participation à l'activité croît, leur espérance de vie à la retraite est plus

longue que celle des hommes.

## Les projections financières du régime général

Plusieurs projections ont été menées.

- ◆ Dans la projection tendancielle où les pensions restent indexées sur les prix, et sous l'hypothèse d'évolution des effectifs de cotisants la plus favorable pour le régime général, les dépenses atteignent 1 004 milliards de francs en 2040 (en francs 2001) et les recettes 740 milliards de francs. Le solde est alors déficitaire de 264 milliards de francs, ce qui représente un besoin de financement en 2040 de l'ordre de 6,5 points de cotisation.

Dans les dépenses, c'est le poste «droits directs» qui est le plus important, le poste «droits dérivés purs» ne représente que 18 milliards de francs à l'horizon 2040.

Dans les recettes, les cotisations prennent la plus grande place (91 % en 2040), le Fonds de solidarité vieillesse (pour les principales prises en charge : chômage, majoration de 10 %) atteint 68 milliards de francs en 2040, avec une répartition égale entre prise en charge du chômage et des majorations de 10 % pour enfant, alors qu'en 2000 le FSV se monte à 51 milliards de francs, mais avec 14 milliards de francs pour la majoration de 10 % pour enfant et 37 milliards de francs pour le chômage.

La pension moyenne annuelle de droit direct (hors droits dérivés cumulés) de l'ensemble des retraités serait de 52 093 F en 2040, alors qu'elle est de 36 187 F en 2000 (en francs constants 2001), soit en augmentation de 44 %.

La pension moyenne des femmes représenterait 82 % de celle des hommes en 2040, elle en représente 71 % actuellement. Cette évolution traduit l'augmentation de l'activité féminine.

- ◆ Avec les deux variantes de revalorisation des pensions, l'une de + 0,8 % sur les prix, l'autre de + 1,2 % sur les prix, les dépenses se portent respectivement à 1 240 milliards de francs et 1 381 milliards de francs en 2040. Le besoin de financement atteint en 2040 respectivement 12,2 points de cotisation et 15,5 points de cotisation. La pension moyenne des retraités augmente respectivement de + 78 % et + 96 % par rapport à 2000.
- ◆ Une autre projection a été menée dans l'hypothèse où les pensions suivent les prix, en reprenant l'évolution de la pension moyenne retenue dans le rapport Charpin adaptée au nouveau contexte économique (évolution du salaire moyen par tête de + 1,7 % par an dans «le rapport Charpin», de 1,6 % par an dans les travaux pour le Cor). Les dépenses s'élèvent alors à 1 072 milliards de francs en 2040 et le solde est déficitaire de 329 milliards de francs. Le besoin de financement à cet horizon est de 8,1 points de cotisation. La pension moyenne augmente alors sur la période de projection 2000-2040 de + 54 %, au lieu de + 44 %.

## Les écarts par rapport aux précédentes projections contenues dans le rapport Charpin

Les projections transmises au Cor, sous l'hypothèse d'un taux de chômage à 4,5 %, présentent un besoin de financement respectivement de 2,3 points de cotisation en 2020 et de 6,5 points en 2040, alors que les projections dans le «scénario Charpin», à 6 % du taux de chômage, présentaient un besoin de financement respectivement de 4,3 points et de 9,8 points.

La différence en 2040 s'explique pour 1 point par les hypothèses économiques, pour 0,7 point par la modification sur le comportement de départ à la retraite, pour 1,6 point par l'évolution de la pension moyenne.

## **Par rapport au PIB**

Si les prestations de l'ensemble des régimes représentent 11,6 % du PIB en 2000 et 15,7 % en 2040, les prestations de la Cnav représentent respectivement 3,9 % et 5,4 % du PIB.

Le besoin de financement de la Cnav serait à hauteur de 0,5 point du PIB en 2020 et 1,4 point en 2040.

Ce solde serait respectivement de 0,7 point de PIB et de 1,8 point si on retient une évolution de la pension moyenne semblable à celle retenue pour le rapport Charpin.